



AVENANT N°1 À L'AVIS DE COURSE

COUPE REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE "FLOTTE PARTAGÉE J80" 2026

Le présent avenant modifie l'avis de course comme suit :

1. Format de l'épreuve

La régata initialement prévue les samedi 6 et dimanche 7 juin 2026 est réduite à une seule journée de compétition.

Les courses auront lieu uniquement le samedi 6 juin 2026.

2. Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont modifiés et fixés à :
175 € par équipage

Toutes les autres dispositions de l'avis de course restent inchangées.

Mathieu Richard,
Coordonnateur Coupe régionale flotte partagée J80

Fait à Pornichet,
Le 26/05/2026